

Caen

## Calvados. Quelle école proposer aux enfants sourds ?

QUEST-FRANCE.FR | jeudi 4 mai 2017

564 mots



*Pauline Delbarre et Christine de Groulard, responsables de l'Apes 14, avec Claire Saint-Gaudin, orthophoniste, et Adeline Langlois, membre de l'association, avec leurs enfants. - Crédit Laurent Neveu*

Deux enseignantes spécialisées interviennent auprès des enfants sourds de primaire, dans le Calvados. Des parents préféreraient une classe unique, spécialisée, comme en collège et lycée.

Entretien

*Pauline Delbarre et Christine de Groulard, responsables de l'Apes 14 (Association des parents d'enfants sourds du Calvados)*

Pourquoi avoir créé l'Apes ?

Parce que nous avons toutes les deux des enfants sourds et que nous souhaitons qu'ils rencontrent d'autres enfants sourds. Quel que soit leur mode de communication : langue des signes, langage parlé complété, oralisation (lecture sur les lèvres) ou encore enfants implantés ou appareillés (avec un dispositif électronique).

Le but de telles rencontres ?

On veut montrer à ces enfants qu'ils ne sont pas tout seuls. Créée en mai 2016, l'association compte 14 adhérents et propose des activités tous les deux mois, comme des ateliers cuisine, des ateliers sportifs... On fera bientôt une sortie à la Colline aux oiseaux, à Caen. Il existe déjà des associations d'adultes sourds mais nous, nous ciblons les enfants.

Vous pointez des problèmes pour leur scolarisation : quels sont-ils ?

Chaque parent a le droit de scolariser son enfant dans l'école de son quartier, depuis la loi Handicap de février 2005. C'est le cas pour nos enfants, mais avec très peu d'aide. Il existe, à Caen, une Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) au collège Jean-Moulin et une au lycée à Jean-Rostand. Mais en primaire, il n'y a rien.

Pourquoi vous semble-t-il important de créer une unité spécialisée en primaire ?

La surdité, c'est un vrai problème de communication. Le programme scolaire n'est pas du tout adapté. Quand ils apprennent à lire et à écrire, tout le programme est basé sur le son : il faut une autre méthode.

Pourquoi une unité spécialisée vous semble-t-elle plus adaptée qu'un accompagnement dans les écoles où vos enfants sont scolarisés ?

L'intégration pour les enfants sourds n'est pas facile, comment on l'a vécu nous-mêmes en tant que sourds, on a souffert de toujours devoir faire des efforts. On préférerait une classe avec l'enseignante spécialisée du Calvados, plutôt qu'elle intervienne une ou deux heures par semaine auprès de chaque enfant, dans différentes écoles. Cette classe serait bilingue, dans une école ordinaire, où les enfants sourds partageraient des activités avec les autres.

Pourquoi est-ce difficile à mettre en place ?

On a rencontré plusieurs fois des responsables du rectorat, c'est toujours la même réponse : un problème de budget. A Rennes, pourtant, ils ont réussi à créer une classe spécialisée, avec des crédits du ministère de la Santé. Plusieurs professionnels nous soutiennent dans cette démarche.